



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-17826>

Département(s) de publication : **05, 04, 13, 38, 84, 83**

Annonce n° **24-17826**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Mairie de Châteauroux-les-Alpes

**Correspondant :** BARRAL Jean-Marie, Maire

**Adresse :** Les aubergeries, 05380 CHATEAUROUX LES ALPES

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0492432204

**Télécopieur :** 0492435595

**Courriel :** dgs.05380@orange.fr

**Adresse internet :** <http://www.chateauroux-les-alpes.com/>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** MISSION DE BASE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA RESTAURATION DE LA TOITURE DE L'EGLISE SAINT-MARCELLIN

**Lieu d'exécution :** St Marcellin, 05380 Châteauroux les Alpes

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Marché de maîtrise d'oeuvre pour la restauration de la toiture sur un immeuble inscrit et classé, au titre des Monuments Historiques au sens des dispositions du décret n° 2009-749 du 22 juin 2009, relatif à la maîtrise d'oeuvre sur les immeubles inscrits et classés au titre des Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat. L'Eglise Saint-Marcellin est inscrite au titre des Monuments Historiques par arrêté du 19 février 1981, le clocher est classé au titre des Monuments Historiques par arrêté du 19 février 1981

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français :** français

### Section 7 - Critères d'attribution

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

- Prix : 55%
- Valeur technique de l'offre : 45%

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

**Type de procédure :** procédure adaptée

## **Section 10 - Conditions de délai**

**Date limite de réception des offres :** 15/03/2024 à 12:00

**Délai minimum de validité des offres :** 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## **Section 11 - Autres renseignements**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 2024-01

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRL02 Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 15/03/2024 à 12:00 La prestation est réservée à une profession particulière : Oui Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille, 22,24 rue Breteuil 13006 Marseille Tél : 0491134813 Fax : 0491811387Mel : [greffe.ta-marseille@juradm.fr](mailto:greffe.ta-marseille@juradm.fr) Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Il est possible d'exercer contre la présente procédure de passation, devant le Président du Tribunal Administratif de Marseille, l'un ou l'autre des deux référés suivants (l'un étant exclusif de l'autre) : - un référé pré-contractuel dans les conditions prévues à l'article L.551-1 du code de justice administrative (CJA) ; - un référé contractuel dans les conditions prévues aux articles L.551-13 et suivants du CJA. Il sera également possible, aux candidats évincés ou à des tiers, de déposer un recours en contestation de validité du contrat (recours de plein contentieux), devant le Tribunal Administratif de Marseille, dans un délai de deux mois, à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, ass. 16 juillet 2007 N° 291545, CE, 04 avril 2014 N° 358994)

## **Section 12 - Adresses complémentaires**

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :** Mairie :  
Olivia LAVICTOIRE

**Adresse :** LES AUBERGERIES, 05380 Châteauroux les Alpes

## **Section 14 - Informations complémentaires**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 13/02/2024